Plafonds de ressources au 01 janvier 2022 (autres régions)

CATEGORIES	Nombre de personnes composant le ménage	Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)	Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif à usage social (PLUS)	Logement HLM financé à l'aide d'un prêt locatif social (PLS)
1	une personne	11626	21139	27482
2	Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages ou une pers. seule en situation de handicap	16939	28231	36699
3	Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge ou deux pers. dont au moins une est en situation de handicap	20370	33949	44134
	Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge ou trois pers. dont au moins une est en situation de handicap	22665	40985	53281
	Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge ou quatre pers. dont au moins une est en situation de handicap	26519	48214	62680
1	Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge ou cinq pers. Dont au moins une est en situation de handicap	29886	54338	70639
par pers supplémentaire		3333	6061	7879

La personne en situation de handicap est celle titulaire de la carte «mobilité inclusion» portant la mention «invalidité» prévue à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles passe en CAT supérieur